

Compte-rendu réunion CNPS du 17 janvier 2026 à LYON

Présents : Daniel MEYNOL (DM), Jean-Pierre STEFANATO (JPS), Sarah XUEREB (SX), Benoit PHILPPS (BP), Cyril WACONGNE (CW), Vincent JEANNOT (VJ), Paul FRAUSTO (PF), Bernard GAUCHE (BG), Pierre-Etienne RATTIN (PER), Thi NGUYEN TRUNG (TN), Guy MICHEL (GM), Sébastien COTTE (SC), Carole ROBIN (CRN) et Eric HALLER (EH).

Excusés : Jean-Michel FERRANDEZ (JMF), Jérémie PRIEUR-DREVON (JPD), Jean-Christophe DUBOIS (JCD), Rémi LACOMBE (RL)

Invités : Serge CESARANO, Jérôme DORDAIN

Ouverture de la séance 14h00

Mot du président (DM) :

Remerciements

Nécessité d'envoyer tous les CR d'actions CNPS à DM afin de faire un CR lors du prochain CDN de février

Démission de Marc DOUCHET au poste de trésorier, Pierre Etienne RATTIN prend le poste et Benoit PHILIPPS prend les fonctions de trésorier adjoint.

Présentation de la découverte PESH avec HandiSub à BSA le 17 et 18 mai 2025. Cet évènement revêt un caractère expérimental et dérogatoire se déroulant dans le cadre des actions impliquant le collège des instructeurs. Prochain rdv Handisub 17 et 18 avril et sous réserve de disponibilité d'un instructeur, une autre en juin avec la région centre.

Mot du délégué du collège des INPS (BG) :

Le bilan 2024-2025 des formations de plongeurs et de cadres montre une nette progression ces dernières années. Cette augmentation porte essentiellement sur les PS1, le nombre de validation de PS3 reste stable. L'offre de formation augmente régulièrement en termes de stages et de stagiaires. On note aussi davantage de formations de cadres.

La fiche de recueil des stages et de déclarations va être revue afin de faciliter le travail de tous et avec l'espoir d'avoir une meilleure exhaustivité. En effet on constate un important delta entre ce qui est déclaré au délégué et les chiffres de la FFESSM. On rappelle la nécessité de faire ces comptes rendus qui sont des témoins du suivi de formations.

Le MFPS est régulièrement revu avec des corrections mineures. Nous souhaitons faire évoluer le PS2 en s'adaptant aux pratiques actuelles. De même nous allons compléter le PS3 pour tenir compte des plongées solos. Par ailleurs nous voulons travailler sur une plus grande sécurisation des plongées souterraines avec CCR.

Un document partagé sur un Drive permettra de recenser les plongeurs souterrains détenant les qualifications DPV et TX souterrains. Bientôt une carte double face DPV sera accessible courant 2026. Le FPS3 est accessible aux anciens INPS uniquement.

On vous incite à remplir les REX sur le site de la FFESSM <https://rex.ffessm.fr/> Après concertations entre les instances médicales il ne sera pas créé de CACI spécifique pour la souterraine. Mais on rappelle que la pratique du TX nécessite un CACI signé par un médecin du sport ou de médecine hyperbare.

Mot du chargé de mission matériel CNPS (SC) :

4 compresseurs CNPS dont 2 sur remorques comme suit : 1x6m³ chez Xavier M, 1x12m³ gite Ecoasis (Lot Sud) et 2 x 12m³ sur remorques (Ardeche et Lot Nord). Nécessité d'avoir une plaque minéralogique pour les déplacements à charge des demandeurs pour celle du Lot nord et celle de l'Ardèche est immatriculée et l'assurance à la charge de la personne qui la remorque.

Pour toute demande de prêt, une charte de mise à disposition est à signer (ex : personnes habilitées pour l'usage des compresseurs, état des lieux, consommables à prévoir (1ère année à charge CNPS puis demandeur), analyse d'air annuelle à charge CNPS.

Lien <https://sites.google.com/view/877654cnpsmateriel64535/calendrier>

Mot des chargés de COM (CRN et PF) :

Présentation des différents canaux de communication

Les comptes-rendus seront mis en ligne progressivement et seront donc publics (quelques règles de mise en forme seront appliquées)

Demande de la FFESSM : référencer tous les sites de commission, comités etc par FFESSM puis la personnalisation ex : FFESSM - page plongée souterraine (appliquer la charte graphique des logos fédéraux (<https://mediacom.ffessm.fr>)

Articles des actions de plongées souterraines à envoyer pour rédiger notre revue le Fil (sous forme de blog si cela est faisable)

Articles Subaqua correspondant JPS

Mot du trésorier (PER)

Rappel des règles de remboursement et de défiscalisation

Rappels des codes actions nationales à préciser pour l'emploi des lignes budgétaires acceptées en précisant avec une note explicative (joindre les justificatifs obligatoirement)

A partir de 2027 la procédure de défiscalisation sera informatisée

Date limite de dépôt de tous les projets CNPS 10 avril. Puis envoi aux comités régionaux pour vote fin avril. Présentation au budget à la FFESSM 1^{er} mai.

Tous les projets CNPS transitent par les présidents de région sans exception avant d'être présentés en CNPS.

Mot du secrétaire (EH) :

Révision du RI de la CNPS DM, JPS, SX, PER, EH

Le club de CAPDENAC se propose pour stocker du matériel CNPS et CRPS Occitanie dans la région LOT/AVEYRON pour faciliter la proximité et la récupération (→ RM ?)

Un partenariat avec TOPSTAR afin de bénéficier de tarif pour nos plongeurs souterrains. En commande directe contacter : commercial@topstar.fr remise commerciale sur toutes nos combinaisons et sous-vêtements : 15% sur le prix public TTC standard et sur-mesure et options. Remise commerciale sur réparations toutes marques : 10% sur prix public TTC

D'autres fabricants sont déjà partenaires de nos activités, une liste sera accessible.

Région SUD JPD quitte ses fonctions en avril, Michel PHILIPS prendra sa succession.

Rémi PRAT organisateur du salon de la plongée Tek et de loisirs demande de participation de la CNPS pour cet évènement → rapprochement de la commission régionale souterraine AURA (BP) au DIVE INTEK de LYON le WE du 28 et 29 mars 2026 <https://diveintek.fr/>

Budget COM/FFESSM pour des goodies (salon 2027) et banderoles acté → CRN et EH

Chargé de mission RSO au CDN demande que toutes les actions de dépollution, nettoyage et autres remontent à Yvon ROPPERT y.roppert@ffessm.fr afin de quantifier nos actions fédérales et relayer celles-ci auprès du ministère.

Tour de table et questions diverses :

A la demande de DM de réaliser des JNPS 2026 favorisant la mixité dans notre activité, SX est d'accord pour s'en occuper et va envoyer un mail pour recenser les plongeuses diplômées en souterraine aux présidents de commission régionale. L'idée est de fixer la date en fonction des disponibilités des encadrantes (PS3/FPS1) pour assurer une présence féminine au niveau de l'encadrement avant d'ouvrir aux plongeuses et à tous.

Une rencontre avec des représentants de la FFS était envisagée le dimanche matin, elle a dû être annulée en raison d'une intervention de secours.

18h30 Fin de séance, prochaine CNPS en présentiel le 23 et 24 janvier 2027